



## The Farmer/Herder Conflicts Management and the Stakeholders Involvement in Koumogo in the Southern Chad

**La gestion des conflits agriculteurs/éleveurs et l'implication des acteurs dans le canton Koumogo au sud du Tchad**

**Salomon Kelgue**

**Dimngar Alndingangar**

**Marina Nodjimadji Maouale**

### **Article history:**

**Submitted:** Sept. 30, 2025

**Revised:** Oct. 14, 2025

**Accepted:** Oct. 29, 2025

### **Keywords:**

Conflict, farmers/herders, stakeholder involvement, Koumogo, rural area, southern Chad

### **Mots clés :**

Conflit, agriculteurs/éleveurs, implication des acteurs, canton Koumogo, espace rural, sud du Tchad

### **Abstract**

Conflicts between farmers and herders in southern Chad, particularly in the Moyen-Chari province, have become very frequent in recent years. These conflicts are caused by a lack of natural resources, the deliberate destruction of fields and property, overgrazing, and the uncontrolled settlement of livestock. This situation severely impacts the local community. In Koumogo, several actors are involved in managing these conflicts within this context. It is therefore important to analyze the relevant conflict management mechanisms to understand the involvement of each actor. The research methodology is hypothetico-deductive and relies on a qualitative approach. Data collection is based on observations, informal and semi-structured interviews, documentary research, and a field survey using questionnaires. The analysis of the situation between 2018 and 2023 shows that the involvement of various actors played a significant role in managing farmer-herder conflicts.

### **Résumé**

Les conflits entre agriculteurs/éleveurs dans le Sud du Tchad en particulier dans la province du Moyen-Chari, sont devenus très fréquents ces dernières années. Ces conflits sont causés par le manque de ressources naturelles, la destruction volontaire de champs et des biens, le surpâturage des troupeaux et l'installation anarchique des feriks. Ce qui affecte fortement la communauté locale. C'est dans cette condition que dans le canton Koumogo, plusieurs acteurs participent à la gestion de ces conflits. Il est donc important d'analyser les mécanismes pertinents de gestion de ces conflits pour comprendre l'implication de chaque acteur. La démarche d'étude est hypothético-déductive et s'appuie sur une approche qualitative. Les observations, les entretiens informels et semi-structurés, la recherche documentaire et l'enquête de terrain par questionnaire, sont utilisés pour la collecte des données. L'analyse de la situation entre 2018-2023, montre que l'implication des acteurs a joué un rôle important dans la gestion des conflits agriculteurs/éleveurs.

*Uirtus © 2025*

*This is an open access article under CC BY 4.0 license*

### **Corresponding author:**

Salomon Kelgue,  
Université de Moundou

Email : [salomonkelgue@gmail.com](mailto:salomonkelgue@gmail.com)

## Introduction

L'un des problèmes majeurs qui entrave le développement des zones rurales du Tchad est le conflit intercommunautaire. Celui-ci a des répercussions négatives sur les principales activités de ces zones qui sont l'agriculture et l'élevage. Or, le Tchad est un pays qui tire la grande partie de son économie de l'agriculture et de l'élevage. Dans de nombreuses provinces du pays, ces conflits demeurent un obstacle majeur au développement local. Les conflits agriculteurs/éleveurs font partie des conflits intercommunautaires les plus récurrents au sud du pays. La relation entre les agriculteurs et les éleveurs devient de plus en plus tendue ces trois dernières décennies, ce qui n'était pas le cas auparavant :

Dans le Sud du Tchad des situations de cohabitation sont moins conflictuelles entre éleveurs et agriculteurs, y compris dans le Moyen-Chari (...) généralement avec des éleveurs sédentarisés depuis longtemps, dont les pratiques économiques et sociales, de même que les échanges avec les agriculteurs. (Magrin 332)

Dans la province de Moyen Chari, précisément dans le canton Koumogo, ces conflits sont causés par le manque des ressources naturelles, la destruction volontaire de champs et des biens, le problème de surveillance des troupeaux et l'installation anarchique des fericks. Au cours de ces dernières années à koumogo, ces conflits prennent de plus en plus de l'ampleur. Ainsi, il est nécessaire de s'interroger : Quels mécanismes de gestion des conflits agriculteurs/éleveurs fonctionnent à Koumogo, avec quels acteurs, et avec quels effets perçus ? Cette étude permet de : a) décrire l'ampleur et les formes récentes des conflits ; b) analyser l'intervention des différents acteurs et l'efficacité perçue ; c) identifier des conditions de cohabitation durable. Ce travail de recherche se déroule dans le canton Koumogo, département du Bark-Kôh dans la province du Moyen-Chari de 2018–2023.

### 1. Cadre méthodologique

#### 1.1. Présentation du milieu d'étude

Le canton Koumogo qui est notre zone d'étude se situe dans le département du Barh-kôh dans la province du Moyen-Chari. Il est situé à 63 km de Sarh, chef-lieu de la province, et couvre une superficie de 1820 km<sup>2</sup>. Il est subdivisé en 92 villages. Il est érigé en commune par la réforme territoriale et administrative du Tchad (Ordonnance 0037/PR/2018).

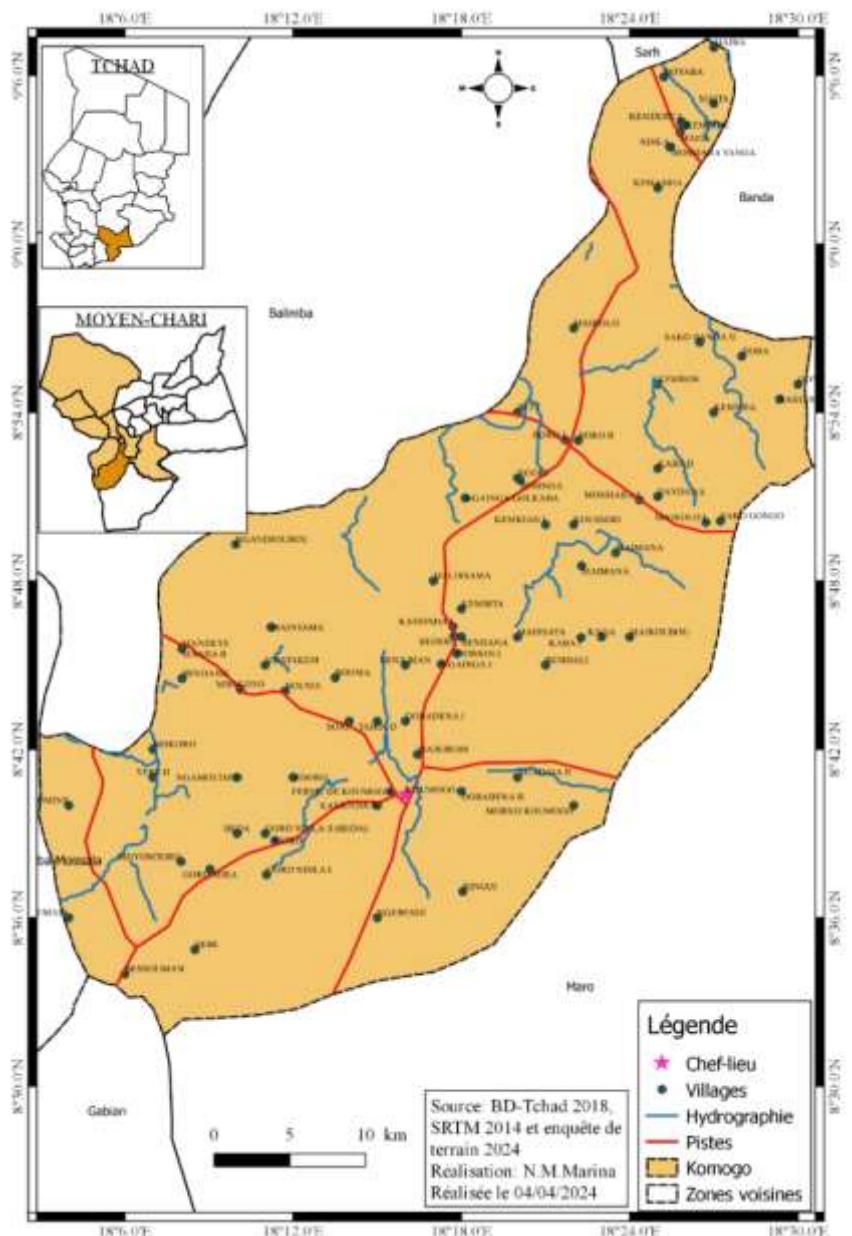
Ce terroir est limité au Nord par le canton Balimba, département du Barh-kôh de la province du Moyen-chari, au Sud par le canton Djéké-Djéké dans le département de la Grande-Sido, à l'Est par la commune de Danamadji et à l'Ouest par le canton Bekamba, département du Barh-Sara de la province du Mandoul (Figure 1).

Le canton Koumogo a une population estimée à 109 666 habitants en 2020 (d'après la projection de RGPH, 2009). Elle était de 71 000 habitants en 2015. Cette augmentation de la population est due à l'arrivée des habitants des cantons voisins qui se sont déplacés à cause des conflits dans leur localité. Au cours de ces dernières années, Koumogo a vu aussi l'arrivée de plusieurs éleveurs venus d'ailleurs qui se sont installés dans le canton.

Le canton Koumogo est caractérisé par un climat de type soudanien et bénéficie d'une pluviométrie abondante (entre 700 et 1200 mm par an). Dans cette zone, la végétation est abondante avec des arbres dominants tels que le Parkia biglobosa (néré), le Tamarindus indica (tamarinier), le Khaya senegalensis (caïlcédrat) ou encore le Vitellaria paradoxa (karité), et quelques épineux. On y trouve aussi quelques forêts claires. L'agroforesterie se situe dans les villages de Ndila, Maikolo II et Maibo qui est une forêt dense avec divers, arbres et arbustes.

Il est traversé par une rivière appelée Bragoto. Cette rivière prend sa source en République Centrafricaine (RCA) et se jette dans le Barh-Kôh à partir de Guigadja dans le canton Balimba. Il existe également d'autres rivières telles que Wol-Kouri dans la localité de Ndila, Rou dans la localité de Sebe, Mira dans la localité de Moyomtoro, Goro-mira et N'gonmata et Borsa dans la localité de Boro. Toutes ces rivières prennent leur source en RCA et se jettent dans le Barh-Kôh.

La zone d'étude bénéficie de quelques marigots à savoir : Dang Kingarigague, Dang Kimbatikata, Dang Guirwol, Dang Mbaligta, Dang Dali, Dang Kougue, Dang Kow, Dang Dogue, Dang Maininga et Dang Kongo-Ngala. Tout cela fait de lui une zone d'agriculture et d'élevage par excellence.

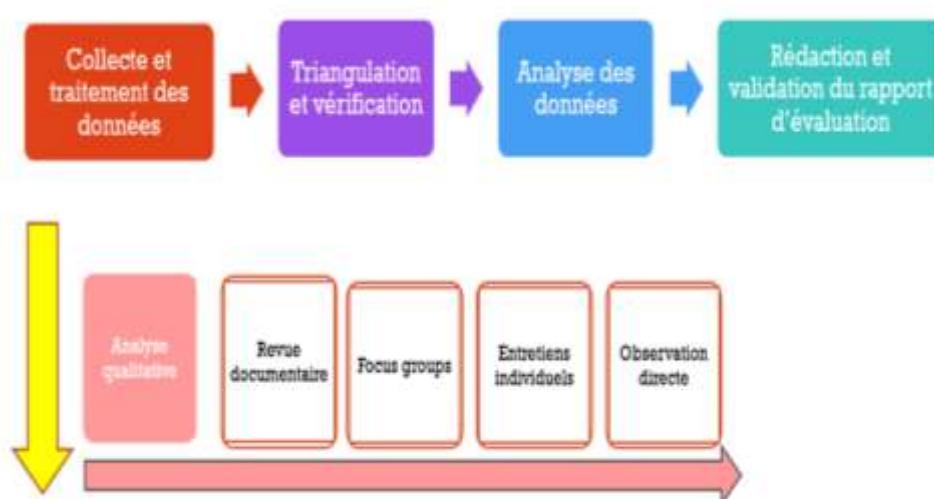


**Figure 1 : Localisation du canton Koumogo**

### 1.2. Méthodes

L'étude de la gestion de conflits agriculteurs/éleveurs et l'implication des acteurs dans le canton Koumogo est réalisée par une démarche hypothético-déductive étant donné qu'elle part d'un construit théorique supposé expliquer le réel, pour le tester par la suite sur le terrain.

La méthodologie employée est l'approche qualitative. « Elle permet d'avoir un aperçu du comportement et des perceptions des individus et d'étudier en profondeur les options sur un sujet donné » (Bétinbaye 48). Sous cette approche, les méthodes de collecte de données suivantes ont été utilisées : la revue documentaire, les entretiens individuels semi-directifs, les focus groups et l'observation directe (Figure 2). Au terme de la collecte des données, les entretiens individuels et collectifs sont traduits et transcrits. A la fin de la phase de transcription, nous avons procédé à la phase d'analyse.



**Figure 2 : Schéma du cadre méthodologique de l'étude**

Source. Nodjimadji Maoualé Marina, 2024

Etant donné qu'il s'agit de réaliser une analyse qualitative, le cadre méthodologique est décliné en une série de quatre activités : une revue documentaire, des focus groups, des entretiens individuels semi-directifs et une observation directe (Figure 2).

### 1.3. Échantillons

Les entretiens collectifs sont effectués dans le cadre de sept focus groups réunissant 08 à 12 participants du chef-lieu du canton ainsi que des villages et des fericks directement touchés par le conflit. Les langues utilisées sont : sarh, arabe, et français. Les focus groups ont visé les catégories d'acteurs suivants :

- Les habitants du chef-lieu de canton (hommes, femmes, jeunes) ;
- Les habitants des villages (hommes, femmes, jeunes) ;
- Les habitants des fericks (hommes, femmes, jeunes) ;
- Les acteurs communautaires ;
- Les notables ;
- Les membres de comité de gestion des conflits.

Au total, 42 entretiens individuels sont réalisés essentiellement à Koumogo, dans les villages et les fericks touchés par les conflits agriculteurs/éleveurs les plus récents. Les sujets abordés sont entre autres : les origines de conflits, les acteurs impliqués dans ces conflits, leur rôle, leur responsabilité, les villages et fericks impliqués, etc. Chaque entretien a duré entre 15 à 20 mn et le focus groupe se situe entre 30 à 45 mn voire une heure du temps. Les acteurs visés par ces entretiens sont les suivants :

- Les habitants du chef-lieu de canton et des villages ;
- Les habitants des fericks ;
- Les acteurs sécuritaires ;
- Les acteurs administratifs ;
- Les acteurs communautaires ;
- Les acteurs politiques.

Compte tenu de la sensibilité du sujet, des contraintes liées à l'étude sont identifiées : la méfiance de la population de s'ouvrir à nous, l'insécurité qui sévit dans la zone d'étude, accès difficiles aux certaines informations, le refus même de certaines personnes de nous rencontrer, etc. Toutefois, les entretiens, focus groups et autres sont passés avec les autorisations des responsables administratifs, traditionnels et religieux.

## 2. Résultats

### 2.1. Conflits agriculteurs/éleveurs dans le canton Komogo

L'ampleur des conflits agriculteurs/éleveurs dans le canton Koumogo est grande parce que ces conflits touchent la quasi-totalité des villages de ce

canton au cours de ces dernières années. Les conflits les plus marquants qui ont défrayé la chronique sont ceux de Sandana. Toutes les saisons pluvieuses, il y a toujours de conflits agriculteurs/éleveurs à Sandana. Selon les habitants de la localité, il n'y a quasiment jamais une année sans conflit. Mais les plus marquants sont ceux de 2019 et 2022. Les acteurs se sont plus mobilisés lors de ces derniers conflits.

## **2.2. Mécanisme et stratégie de gestion de conflits**

### **2.2.1. Mesures et actions prises par les différents acteurs**

Les conflits agriculteurs/éleveurs survenus dans le canton Koumogo sont gérés de différentes manières par plusieurs acteurs. Ces acteurs impliqués sont : les acteurs sécuritaires, administratifs, communautaires, politiques et religieux. Chacun d'eux a entrepris des actions et a pris des mesures face à ces conflits. Les acteurs sécuritaires sont les premiers à intervenir dans ces conflits quand ils se dégénèrent en violence armée. Pendant le premier conflit de Sandana en 2019 quand ces acteurs sont descendus sur le terrain, les protagonistes ont presque fini de s'affronter. Leur simple présence a mis fin à l'affrontement.

Lors du conflit de 2022, l'arrivée de renforts a contribué à faire cesser les tirs. Un poste temporaire a été implanté environ quinze jours afin de sécuriser la localité, ce que plusieurs témoins associent à une stabilisation de court terme. Quant aux acteurs administratifs, ils ont assisté moralement et financière la population, précisément les parents des victimes et ont exigés que les éleveurs ramènent les bœufs des agriculteurs qu'ils ont emportés. Mais malheureusement, au lieu de les ramener, ils ont plutôt apporté les veaux.

Parmi ces autorités, le gouverneur étant la première autorité de la Province du Moyen-Chari qui s'est rendu deux fois à Sandana après le deuxième conflit pour apporter son soutien à la population. C'est ainsi qu'il a joué un rôle important en atténuant la situation. Pour la première fois qu'il s'est rendu au village, la population a su le comprendre. D'après les agriculteurs, c'est grâce à la venue du gouverneur qu'ils ont renoncé à la vengeance.

Les acteurs communautaires sont les plus mobilisés dans la gestion de ces conflits car, ils sont formés dans chaque village pour faciliter la gestion des conflits. Si les bœufs ont dévasté un champ, le propriétaire informe le comité. Ce dernier descend au terrain pour faire le constat, évalue et estime soit en

nature soit en espèce. Il discute avec le plaignant et le défendeur. Par exemple, l'agriculteur qui réclame une somme de 100.000 francs CFA pour son champ dévasté et que l'éleveur dit qu'il va payer 50.000 francs CFA, le comité en voyant la situation et étant l'intermédiaire voit ce qui est dévasté et la somme demandée si elle est proportionnelle au dégât. C'est le comité qui va prendre la somme avec l'éleveur pour remettre aux agriculteurs. Cette pratique est une entente entre les parties prenantes et parfois, le CEM fait appel à aux agents des agronomes ou agents des eaux et forêts selon le cas pour évaluer les dégâts causés pour des éventuels dédommagements. Il n'y a pas une base juridique proprement dite. À cause de ces conflits qui s'amplifient dans le canton Koumogo, de nombreux associations et groupes de réflexion ont vu le jour afin de tenter de régler le problème. On peut parler du Comité pour la Défense des Intérêts des Populations de Koumogo (CDIPK), la cellule de la Ligue Tchadienne des Droits de l'Homme (LTDH) de Koumogo, le Comité Justice et Paix (CJP) de Koumogo, les associations, les groupements et les religieux ont mené des actions et de sensibilisation à travers le canton en faveur de la paix.

Les acteurs politiques ont aussi assisté la population. Certains ont envoyé des messages de consolation à la population et d'autres sont allés à Sandana. Le Mouvement Patriotique du Salut (MPS) et le parti Les Transformateurs ont envoyé les gens sur le terrain. Le président du parti Les Transformateurs a parlé sur les réseaux sociaux et a organisé une réunion à N'Djamena pour compatir avec la population et il a interpellé le gouvernement de ramasser toutes les armes que détiennent les éleveurs. Les religions (le christianisme et l'islam) ont joué un rôle capital dans ces conflits bien qu'elles ne possèdent pas les armes de guerre pour intervenir directement. Les religieux sont venus également compatir avec la population. Ils ont aussi prié et apporté les aides morales et matérielles à la population.

### **2.3. Implication des acteurs : enjeux et perspectives**

#### **2.3.1. Enjeux**

##### **2.3.1.1. Interprétation des implications des acteurs sécuritaires**

Les interventions sur le plan sécuritaire se focalisent sur le déploiement de forces de sécurité, des actions judiciaires car certains suspects ont été arrêtés et transférés à N'Djamena dans la Capitale. La répression des manifestants (c'est fut le cas de février 2022) et le désarmement font partie sont considérées

comme une stratégie d'intervention. Les moyens utilisés sont les armes de guerre, les gaz lacrymogènes, les voitures et biens d'autres moyens militaires. Malgré la bonne volonté de chaque de ces acteurs dans la gestion de ces conflits, certains villageois pensent qu'ils ont de défis. Selon eux, les forces de l'ordre n'ont pas fait leur travail comme il se doit parce qu'ils n'ont pas pris une seule arme avec les éleveurs bien qu'ils se sont rendus sur lieu des affrontements. Pour eux, il faut que ces agents arrachent toutes les armes avec chaque éleveur. Le fait qu'ils sont partis chez eux, en brousse et au ferick signifie qu'ils sont de leur côté. L'une des mesures que les autorités ont prises est le désarmement. Il a été ordonné aux agents de sécurité de faire de fouille afin de ramasser toutes les armes. Ils ont pris plus de trois jours au village et ils ont fouillé dans toutes les cases et ils sont aussi allés aux fericks. Mais même après ces fouilles, la population constate que les éleveurs ont toujours des armes.

### **2.3.1.2. Actions administratives**

Sur le plan administratif, les autorités tchadiennes ont pris des mesures administratives et judiciaires, notamment l'arrestation et le transfert de cinq présumés auteurs vers N'Djamena, et le lancement d'une mission de désarmement visant à récupérer les armes illégales. La mise en place d'une délégation ministérielle sur place visait également à apaiser les tensions, bien que cela n'ait pas suffi à calmer toutes les populations, qui réclamaient par exemple la démission du gouverneur. Ce dernier a pu stabiliser la tension lors de sa première venue à Sandana. Il a voulu rapprocher plus les protagonistes quand il était revenu pour la seconde fois, mais les choses ne se sont pas passées comme il espérait. « Les cultivateurs n'ont pas pu contenir leurs colères en voyant les éleveurs très joyeux ce jour ». (Entretien avec une personne ressource à Sandana, le 29/04/2023). Malgré la tenue du jugement du premier conflit, certaines familles des victimes n'ont pas trouvé satisfaction. « Ce conflit n'est pas bien réglé comme il se doit. Car tous les coupables ne sont pas arrêtés et l'amende retenue n'est pas encore versée jusqu'à là. » (Entretien avec un jeune à Sandana, le 21/04/2023). Quant au conflit qui a eu lieu en 2022, rien n'est encore fait pour son règlement. « Même le principal auteur de ce conflit n'est toujours pas arrêté. » (Entretien avec un chef de ménage à Sandana, le 02/05/2023).

### **2.3.1.3. Actions des acteurs religieux**

Les autorités religieuses n'ont pas joué un rôle majeur dans les mesures prises lors des conflits, l'action se concentrant sur le gouvernement et des ONG. Les mesures principales ont été la médiation gouvernementale, l'arrestation de suspects et la mission de désarmement. L'Association pour la Promotion des Libertés Fondamentales au Tchad (APLFT), une organisation de la société civile, a exprimé sa solidarité et sa demande de justice.

Toutefois, les imams, les pasteurs et les curés se sont réunis pour parler de la cohabitation pacifique. Ils ont décidé que chacun sensibilise ses fidèles. Malgré la volonté de ces religieux de vivre en paix, la réalité a démontré le contraire. Selon les autochtones, la plupart des éleveurs sont complices de ces crimes même certains responsables religieux.

### **2.3.1.4. Rapports entre les populations et les actions communautaires**

Avant ces conflits, les populations s'entendaient bien car les conflits étaient négligeables. Ils se voyaient comme les gens du même village car ils partageaient plusieurs choses. Mais les conflits qui ont eu lieu à Sandana ont détruit davantage ce rapport entre eux. Après celui de 2019, la population a pardonné les éleveurs afin que la paix revienne dans le village. Mais les rapports entre les autochtones et les allogènes se compliquent davantage avec le dernier de Sandana car la population autochtone n'est pas prête à pardonner. « On ne va pas pardonner encore les éleveurs car ils se moquent de nous. » (Entretien avec un chef de famille à Koumogo, le 20/04/2023). C'est ainsi que les musulmans ont délocalisé leurs moulins pour installer dans d'autres villages. Les éleveurs qui sont aux fericks ne peuvent pas venir au village pour quoi que ça soit, même pour aller au centre de santé. Le marché hebdomadaire de Sandana qui était l'un des grands marchés de ce canton était fermé à cause de ce conflit. Mais c'est seulement après la venue du gouverneur au village que le marché est réouvert. Les habitants des villages environnants viennent faire le marché ainsi que les éleveurs, sauf que leur relation avec la population n'est pas la même. Ils partent juste au marché et au centre de santé et repartent. Les agriculteurs ne partent plus dans les fericks après ce conflit. Leurs rapports sont très tendus et laisse à croire qu'un autre conflit violent risque encore d'avoir lieu.

Cependant, la communauté a principalement mené des actions de médiation locale via les chefs traditionnels et les autorités coutumières

pour tenter de résoudre les conflits. D'autres actions menées par la communauté incluent des réclamations de justice, des demandes d'actions gouvernementales, et une participation à des manifestations ou à des conférences pour discuter des problèmes sous-jacents. Les communautés ont soutenu des initiatives visant à rétablir la paix et la cohabitation pacifique, telles que la sensibilisation et le dialogue intercommunautaire, menées par des comités de prévention de conflits.

### **2.3.2 Perspectives**

#### **2.3.2.1 Modalités de règlement des conflits**

La situation s'est un peu améliorée avec la mise en place du Comité d'Entente et de Médiation (CEM). Ce comité, composé de 2 présidents, 2 secrétaires et 2 membres, travaillent bénévolement et sans moyens adéquat. Il est mis sur place en commun accord avec l'autorité administrative et traditionnelle et il dispose de texte de base. En plus de CEM cantonal, les cellules se trouvent au niveau des villages. Le CEM qui règle maintenant ces conflits dans le canton Koumogo. Comme le comité est composé des agriculteurs et des éleveurs, une partie ne peut pas être favorisée au détriment d'une autre. Chaque partie est représentée dans le comité et la décision finale est prise après le constat. C'est ainsi que ces conflits sont réglés aux champs après la décision finale du CEM et la réconciliation des parties. S'il n'arrive pas à trouver un point d'entente, l'affaire est transférée devant le chef de village.

#### **2.3.2.2 Conditions propices à une cohabitation pacifique entre agriculteurs et éleveurs**

Plusieurs potentialités sont disponibles et peuvent servir à garantir la paix et la cohabitation pacifique dans le canton. Le couloir de transhumance qui est une piste désignée et balisée pour le déplacement saisonnier du bétail. Il permet aux troupeaux de circuler entre les zones de pâturage et les points d'eau, tout en limitant les conflits avec les zones de culture agricole. Il est l'une des potentialités si les éleveurs et les agriculteurs respectent leurs limites. Les règles sont établies donc s'ils respectent les principes, il n'aura pas de conflit et ils vivront ensemble en paix. Ces deux activités sont complémentaires donc il suffit juste qu'ils s'entendent. Les éleveurs ont besoin de tiges de mils et des feuilles pour nourrir leurs bétails et les agriculteurs ont besoin des excréments des animaux pour enrichir leurs espaces.

Etant dans la zone soudanienne, le canton Koumogo dispose d'énormes potentialités pour développer les deux principales activités du pays. D'abord, il y a une bonne pluviométrie pour permettre aux cultures de se développer et le climat est favorable à l'élevage des bovins et des caprins. Ces potentialités peuvent permettre de garantir la paix et la cohabitation si l'on développe ces activités et gérer l'espace pour les contenir. Il faut aménager de grands espaces pour la pratique de l'agriculture et de l'élevage. Ainsi, chaque activité aura son espace bien aménagé et personne ne peut déranger l'autre.

#### **2.3.2.3 Acteurs pertinents à mobiliser**

##### **2.3.2.3.1 Acteurs administratifs**

Les premiers acteurs spécifiques qui peuvent garantir la paix et la cohabitation pacifique dans le canton sont les acteurs administratifs. Ils représentent l'Etat ou le gouvernement donc ils détiennent le pouvoir de faire respecter les règles et les mesures prises. Avec ses différents pouvoirs, l'Etat peut passer par ces acteurs pour établir la paix dans ce canton. C'est à la justice de faire respecter les normes établies. Mais comme les fautifs ne sont pas punis, ils continuent à semer la terreur. Ils décident parfois de venir aux alentours des villages pour effectuer de tirs en l'air et repartent dans les fericks. L'une des mesures prise par les autorités locales est le désarmement mais cela n'est pas fait normalement. Pendant les fouilles, toutes les armes blanches des agriculteurs sont ramassées y compris les lances pierres mais jusqu'aujourd'hui, les éleveurs possèdent des armes à feu. Seuls les acteurs administratifs peuvent mettre fin à cela en promouvant l'égalité des droits. Il ne s'agit pas seulement de venir assister la population pendant ces conflits, garantir la paix va au-delà des assistances.

##### **2.3.2.3.2 Acteurs sécuritaires**

Les acteurs sécuritaires sont intervenus efficacement pendant ces deux conflits sanglants de Sandana donc ils sont les mieux placés pour garantir la paix et la cohabitation pacifique. Après ces conflits, un nouveau poste des agents de sécurité est installé puisque les agents de la brigade qui étaient là bien avant ces conflits n'ont pas bien fait leur travail (disait le Chef de poste). Bien que leur nombre soit insuffisant (il y a que quatre agents), ils assurent mieux la sécurité.

Ils sont les agents de la direction de Groupement Mobile/ R Sarh,

Groupement de la Gendarmerie de la légion n° 8 de Sarh. Ils ont pour mission de garantir la paix entre les deux communautés. Ils sont toujours là et interviennent quand ils constatent un mouvement suspect. Ils sont là pour stopper les problèmes avant qu'ils ne prennent autre tournure. Leur présence dans cette zone a ramené un peu le calme. Ils seront là jusqu'à nouvelle ordre. Si ces agents n'arrivent pas à garantir la paix et la cohabitation pacifique, ils seront mutés pour laisser la place aux agents d'un autre secteur. Ces agents peuvent bien mener à terme leur mission s'ils sont nombreux.

#### **2.3.2.3.3 Acteurs communautaires**

Les acteurs qui ont aussi joué un rôle capital dans les conflits éleveurs/agriculteurs dans ce canton sont les différents comités mis sur place. En cas de dévastation ou de mort de bétail, c'est le comité d'entente et de médiation qui intervient pour stopper le problème ou le régler. Ce comité joue un rôle important. Comme son nom l'indique, il se met au milieu de ces communautés pour les aider à résoudre leur différend sans prendre parti. Il les réconcilie tout en essayant de remédier le mal commis. Mais ce comité rencontre de difficultés qui entravent son travail. Il est établi par les autorités mais ne bénéficie pas d'une aide financière. Parfois les membres de ce comité laissent leurs travaux pour aller régler les conflits mais ne gagnent rien en retour. Régler les conflits est devenu comme leur travail pendant le début de la saison pluvieuse jusqu'au moment des récoltes. Ils ont même de tenue (uniforme) de travail qui permet à la population de les reconnaître quand ils partent au terrain. Le moyen de déplacement leur fait aussi défaut. Comme ils n'ont pas des engins, ils arrivent quelque fois très en retard quand le problème prend déjà autre tournure. Les agriculteurs et les éleveurs sont condamnés à vivre ensemble et ce comité a pour rôle de favoriser une cohabitation pacifique entre eux. Si l'Etat qui lui a confié ce travail prend en compte ses difficultés en lui venant en aide ou en l'assistant dans ce travail, ce comité pourra mieux faire limiter les conflits et promouvoir la cohabitation pacifique.

#### **2.3.3 Constats et stratégies à envisager au niveau local**

Les tombes des personnes tuées pendant les conflits sont là et constituent une histoire qui ne peut pas vite être oubliée (Photo 1). Donc, garantir la paix et la cohabitation pacifique dans ce canton sera un peu difficile. Toutefois, les églises et les mosquées doivent être au premier rang pour construire la paix

dans ce canton.



[X : 08,34°N/Y : 18,3°]

**Photo 1. Cimetière où sont enterrées les victimes des conflits de Sandana**

(Source : Enquête de terrain, 28/04/2023)

Cette photo 1 montre le cimetière des victimes des conflits de 2019 et de 2022. Les tombes sont entourées des enclos pour rendre hommage aux habitants qui étaient tués pendant ces conflits. Ce lieu représente un site sacré pour la population.

Il y a des écoles et différentes formations à envisager. La formation de la jeunesse d'une manière générale qui doit favoriser le brassage et bannir la violence, développer les actions civiques et favoriser la communion des cœurs à travers les spectacles et le sport et enfin bannir les films qui divulguent l'esprit de violence. Pour qu'il y ait la paix dans ce canton, il faut ramasser toutes les armes avec les éleveurs. Sans les armes, ces communautés seront égales. Pour les agriculteurs, ce sont les éleveurs qui sont contre eux et qu'ils veulent arracher leur terroir pour avoir assez d'espace pour leurs activités.

Pour ne pas dépendre totalement des éleveurs, il faut que les

agriculteurs cherchent des activités génératrices de revenus pour leur permettre de prendre leur famille en charge en plus de l'agriculture. Et que chacun s'occupe de son activité et c'est ainsi que ces communautés vont se respecter mutuellement. S'ils développent une relation de complémentarité, il va avoir la cohabitation pacifique.

La gestion de l'espace pour ces activités peut aussi être l'une des stratégies pour limiter ces conflits. Un aménagement rural dans cette zone peut remédier à ce problème. A défaut d'un aménagement rural pour les activités agricoles, les agriculteurs ont trouvé autre alternatif en décidant de faire des champs communs dans des grands espaces. Il faut passer par les chefs religieux pour sensibiliser la population sur les bienfaits de la cohabitation pacifique. Que chaque groupe connaît ses limites, que les dévastations volontaires de champs et le vol des bétails cessent dans l'intérêt de tous.

Les éleveurs quant à eux soulignent que ce ne sont pas tous les éleveurs qui ont de mauvaise intention : « Nous qui avons demandé l'autorisation avant de nous installer n'avons pas de raison de créer de problème. Le plus souvent c'est ceux qui occupent anarchiquement l'espace pour installer les fericks qui provoquent donc l'autre stratégie est qu'ils déplacent leur fericks et les installer très loin du village. » (Entretien avec un chef de ferick à Koumogo, le 24/04/2023). D'après les entretiens, ces différents conflits dans les villages de ce canton font perdre aux chefs peu à peu leur pouvoir et ils ne sont plus efficaces dans leur fonction.

## 2. Discussion

Les résultats de la présente étude sur la gestion des conflits agriculteurs/éleveurs et implication des acteurs dans le canton Koumogo au Moyen-Charï concordent avec ceux de plusieurs travaux antérieurs sur la gestion des conflits agriculteurs et éleveurs en dépit de quelques divergences mineures. En effet, les acteurs de ces conflits sont les acteurs sécuritaires, administratifs, politiques et communautaires et religieux. Tous ces acteurs sont impliqués d'une façon ou d'une autre dans les gestions de ces conflits. C'est le même constat fait par (Pabamé et Reounodji 94), qui « montrent que ces conflits ont plusieurs acteurs qui sont associés d'une manière directe ou indirecte ». Les travaux de (Gaye 11) au Mali et au Burkina sur ces conflits montrent aussi que « ces acteurs sont les éleveurs, les agriculteurs, la société

civile et les acteurs étatiques (l'administration déconcentrée, les services décentralisés ainsi que les Forces de défense et de sécurité). Dans la zone d'étude, les conflits sont d'abord gérés par les acteurs communautaires appelés Comité de Médiation entre Eleveurs et Cultivateurs au Tchad (CMEC). Les travaux de (Guedé 15) sur l'analyse de la cohabitation entre éleveurs et agriculteurs dans une société à tradition « non-éleveur » : exemple du Département d'Attiégouakro (District de Yamoussoukro) en Côte d'Ivoire, concordent avec ce résultat. Il dit « qu'il est installé au niveau des villages une commission villageoise de règlement à l'amiable ». L'objectif premier du comité, c'est de favoriser le dialogue et de gérer le conflit entre les agriculteurs et les éleveurs en cas des litiges. Le comité se préoccupe de la prévention, mais quand un conflit surgit, le comité joue le rôle de médiateur entre les deux parties. Mais si la médiation échoue, le comité fait alors appel aux autorités pour qu'ensemble une solution soit trouvée. Ces résultats sont similaires à ceux obtenus par (Pabamé 66). En prenant le cas du Comité de Kyabé et du comité de Bédjondo, il a démontré le rôle joué par ces comités dans les conflits.

### Conclusion

Ce travail sur la gestion des conflits agriculteurs/éleveurs et l'implication des acteurs dans le canton koumogo au sud du Tchad a permis d'identifier les acteurs impliqués dans la gestion de ces conflits et les mécanismes d'intervention contribuant à leur résolution. Ainsi, « Le conflit fait partie de la société comme l'oxygène est un constituant de l'eau. C'est un fait qu'il ne sert à rien de refuser ou de nier » (Sokemawu 31). De ce fait, ce qui importe, c'est sa gestion. C'est ainsi que dans le canton Koumogo, plusieurs acteurs sont impliqués dans la gestion des conflits agriculteurs/éleveurs à savoir les acteurs sécuritaires, administratifs, communautaires, politiques et religieux. Pour une durabilité de gestion des conflits dans le canton Koumogo, il faut : l'appui institutionnel et logistique au CEM, la sécurisation des couloirs de transhumance et les procédures d'indemnisation encadrées et le respect des lois, des us et coutumes. Les acteurs ont pris des mesures et entrepris des actions qui ont permis de gérer ces conflits bien qu'il y a des enjeux de leur implication. Pour ce faire, quelques perspectives sont énumérées pour mieux gérer ces conflits.

### Œuvres citées

- Bamba Gaye, Sérgine. *Conflits entre agriculteurs et éleveurs dans un contexte de menaces asymétriques au Mali et au Burkina Faso*. Friedrich-Ebert-Stiftung (Centre de compétence Afrique subsaharienne), 2017.
- Betinbaye, Yamingué. *Société urbaine et gestion de l'eau à Sarh (Tchad)*. Thèse de doctorat, Université de Ngaoundéré, 2019.
- Guédé, One. « Analyse de la cohabitation entre éleveurs et agriculteurs dans une société à tradition “non-éleveur” : le cas du département d'Attiégouakro ». *Dalo Géo*, revue scientifique spécialisée en géographie, Université Jean Lorougnon Guédé, numéro spécial no 002, sept. 2022, p. 211-225.
- Koudzo, Sokemawu. « Gestion des conflits entre paysans et éleveurs peuls de la région des Savanes au nord du Togo dans le processus d'un développement durable ». *Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement*, no 2, 2015, p. 26-39.
- Krätsli, Saverio, et Camilla Toulmin. *Conflits entre agriculteurs et éleveurs en Afrique subsaharienne*. Rapport de recherche, Institut international pour l'environnement et le développement (IIED), 2020.
- Krause, Jana, et al. *Women, Peace and Security: Preventing and Resolving Community Conflicts*. Folke Bernadotte Academy, PRIO et ONU Femmes, 2020.
- Lacoste, Yves. *De la géopolitique aux paysages : dictionnaire de géographie*. Armand Colin, 2003.
- Magrin, Géraud. *Le Sud du Tchad en mutation : des champs de coton aux sirènes de l'or noir*. Thèse de doctorat en géographie, Université de Paris, 2001.
- Pabamé, Sougnabé, et Frédéric Réounodji. « Mécanismes de prévention et de gestion des conflits au Tchad ». *Afrique contemporaine*, no 274, 2021, p. 123-145. DOI : 10.3917/afco1.274.0123.
- Sougnabe, Souapibé Pabamé. *Conflits agriculteurs-éleveurs en zone soudanienne au Tchad : une étude comparée des régions du Moyen-Char et du Mayo-Kebbi*. Actes du colloque, Garoua (Cameroun), 27-31 mai 2002. HAL, hal-00136995.
- Robert, Élodie. « Les zones pastorales comme solution aux conflits agriculteurs/pasteurs au Burkina Faso : l'exemple de la zone de Doubégué ». *Les Cahiers d'Outre-Mer*, no 249, 2010, p. 47-71. DOI : 10.4000/com.5861.
- Verger, Fernand, et Pierre George. *Dictionnaire de la géographie*. Presses

Universitaires de France, 2009.

Yamingué Betinbaye (dir.). *Analyse des causes et dynamiques des conflits sociaux dans les provinces de N'Djaména, Lac, Ouaddaï, Kanem, Moyen-Char et Borkou.*  
Rapport d'études ACRA/CRASH, 2023.

**How to cite this article/Comment citer cet article:**

**MLA:** Kelgue, Salomon et al. “La gestion des conflits agriculteurs/éleveurs et l’implication des acteurs dans le canton Koumogo au sud du Tchad.” *Uirtus*, vol. 5, no. 3, 2025, pp. 250-267, <https://doi.org/10.59384/uirius.dec2025n13>.